

Objektyp: **Advertising**

Zeitschrift: **Heimatschutz = Patrimoine**

Band (Jahr): **5 (1910)**

Heft 7

PDF erstellt am: **28.04.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

173, Soleure, 99; Fribourg, 24; Angleterre, 354; membres annoncés directement auprès du comité central, 474.

Comme corollaire de la lecture des comptes, le comité propose que les commissaires vérificateurs du dernier exercice soient réélus. Adopté.

Après que M. de Schaller a donné connaissance, au milieu des bravos de l'assemblée, de l'invitation adressée par la population de Guin, on passe aux propositions individuelles.

M. Rollier, de Berne, formule un desideratum qui rencontre d'emblée les faveurs de l'assistance. Il rappelle que le canton de Berne possède un article de loi instituant en quelque sorte la servitude de beauté, c'est-à-dire permettant à l'Etat et aux communes d'empêcher la vente ou la destruction d'un objet qu'ils estiment devoir faire partie, en raison de sa beauté, du domaine national. M. Rollier estime que tous les cantons, à l'occasion de l'introduction du code civil suisse, suivent l'exemple de Berne.

M. Raymond de Girard appuie énergiquement la proposition de M. Rollier. La prescription légale qui vient d'être introduite à Berne est une nécessité absolue. L'urgence en a été démontrée notamment au congrès pour la protection des monuments historiques, tenu l'an dernier à Paris et dans lequel M. de Girard représentait le «Heimatschutz». M. de Montenach devait présenter à ce congrès un rapport dont la conclusion visait au même but que l'article de loi récemment adopté par les Bernois.

La question est renvoyée à l'assemblée générale, ainsi qu'une autre proposition de M. Rollier, demandant au comité central de fixer les grandes lignes du projet de participation de la Ligue pour la défense de la Suisse pittoresque à la future exposition de Berne.

M. de Montenach donne encore un bref canevas de sa conférence du lendemain, puis nos hôtes se rendent à la collégiale, où les enchantant à la fois les accords majestueux de l'orgue et les admirables vitraux de Mehoffer.

Un après-midi si bien rempli avait aiguisé les appétits et délié les langues. Aussi fit-on honneur à l'excellent dîner de la *Tête Noire*.

La réception que M. et Mme de Montenach offrirent à la fin de

cette journée aux amis de la Suisse pittoresque fut on ne peut plus réussie. Dans ce foyer, où une vision d'art continuelle caresse le regard, les fidèles du «Heimatschutz» se connoissent mieux et comprennent, d'une manière plus parfaite, la beauté de leur croisade.

L'assemblée générale.

Le soleil, qui avait boudé nos visiteurs samedi soir, leur ménagea hier matin un ciel idéal, qui leur permit de faire, en compagnie de membres de la section de Fribourg, de charmantes promenades dans notre vieille ville.

A 10 1/2 h., une agréable surprise attendait nos hôtes sur le perron de l'Hôtel de-Ville: tout un essaim de fillettes et d'écoliers, revêtus des anciens costumes du canton de Fribourg, étaient rangés le long du grand escalier, et d'un geste gracieux, offraient des roses aux arrivants. Puis grands et petits — en tout près de deux cents personnes — pénétrèrent dans la salle du Grand-Conseil, où M. de Montenach donna sa conférence sur l'esthétique au village.

Remarqué dans l'assistance Monseigneur Esseiva. R^{me} Prévôt; MM. les conseillers d'Etat Python et Louis Week, plusieurs professeurs de l'Université et de nombreuses dames.

Nous publierons prochainement les magnifiques pages où M. de Montenach mit tout son cœur et tout son amour pour la terre fribourgeoise.

A maintes reprises, les applaudissements interrompirent le conférencier, et lorsqu'il eut fini de parler, l'assistance lui fit une longue acclamation.

M. le Dr Bovet, professeur à l'Université de Zurich, déclare ensuite ouverte la quatrième assemblée générale de la Ligue pour la défense de la Suisse pittoresque. Il dit les regrets de tous de ne pouvoir saluer à Fribourg le président central, M. le Dr Burckhardt-Finsler, le grand patriote qui a guidé avec tant de prudence et de dévouement les premiers pas du «Heimatschutz». Il complimente M. et Mme de Montenach, dont la gracieuse hospitalité a été le prélude de cette belle journée de dimanche.

M. Bovet salue en M. de Montenach un précurseur de la Ligue

HOTELS UND PENSIONEN

HOTELS ET PENSIONS

Arosa „HOTEL EXCELSIOR“

1850 m ü. M. Neubau (Eröffnung im Sommer 1910). 40 Betten. Schönste und gesündeste Lage des Kurortes. Modernste hygienische Einrichtungen. Komfort ersten Ranges.

MÜLLER & BOLL, Besitzer.

Château-d'Oex

LA SOLDANELLE. — Diätetische Küche für Verdauungs- und Stoffwechselkranke. Hygienische stärkende Kost für Rekonvaleszenten. Hydro-Elektrotherapie. Das ganze Jahr offen.

Haudères

VALLÉE D'HERENS
Gare Sion (Valais)

1450 alt.
HOTEL PENSION DESHAUDÈRES
Centre d'excursions — 3 courriers postaux par jour — Télégraphe, Téléphone, chevaux et voitures à l'Hôtel — Point de départ pour Arolla et Ferpècle — Restauration et tea-room — Prix modérés
M. GAILLARD.

Lugano

Hotel und Pension Seeger-DEUTSCHES HAUS NÄCHST DEM BAHNHOF in sonniger Lage mit Aussicht auf See u. Gebirge. Confort moderne. Centralheizung. Elektr. Licht. Park. Pension von Fr. 6.50 an. — Arrangement für Familien. Mässige Passantenpreise
Propri.: FAMILIE SEEGER

Chur

HOTEL STEINBOCK.
140 Betten. Gegenüber dem Bahnhof. Neu erbaut. Prachtvolle Innenräume. Elektr. Licht in allen Räumen, Personen-Aufzug, grosses Café-Restaurant, Appartements mit Bädern, Centralheizung, Garten.
DIE DIREKTION.

Interlaken

Marktgasse 6
HOTEL „GOLD.
ANKER“. Betten von Fr. 1.50; Frühstück von Fr. 1.—; Mittagessen von Fr. 1.50 an. — 2 Minuten von der Hauptpost.

E. WEISSANG, Propriétaire.

Basel

GRAND HOTEL DE - - L'UNIVERS am Zentralbahnhof. — Vornehmes Hotel mit jedem modernen Komfort. — Auto-Garage.

Davos

GRAND HOTEL KURHAUS DAVOS. — Konversationshaus, Theater, Wandelhalle. 220 Betten. — Lese-, Rauch-, Billard-Zimmer. — Lawn-tennis. — Park. Pensionspreis von 8 Fr. an.
Direkt.: W. HOLLSBOER.

Kandersteg

HOTEL BÄREN
90 Betten. Nächste gelegenes Hotel am Gemmipass. Herrliche ruhige Lage in alpin. Klima. Waldpromenaden. Für längeren Aufenthalt besonders eingerichtet. Lesezimmer, Café-Restaurant, Terrasse, elektr. Licht, Wasser und elektr. Heizung, Bäder.
Besitzer: ED. EGGER.

Reichenbach

im Frutigtal.
HOTEL-PENSION BÄREN mit Dependenz. 4 Minuten vom Bahnhof, in schöner, idyllischer Lage. Genussreiche Spaziergänge; im Dörfchen die Vermischung moderner Bauart mit dem typisch Althergebrachten. Prachtige alte Bernerhäuser und Stadel. Reiche Alpenwirtschaft. Bitte Prospekte zu verlangen.
FAMILIE MÜRNER, Besitzer.

Bern

EIDGENÖSSISCHES KREUZ, Familienhotel, in der Nähe des Bahnhofes, der Museen und der Bundesratshäuser. Aufzug. Zentralheizung. Bescheidene Preise.

Engelberg

1119 m ü. M. Wintersport.
HOTEL BELLEVUE TERMINUS.
Das ganze Jahr offen. — Sehr gut gelegen und mit allem Komfort der Neuzeit ausgestattet. — Bescheidene Preise. — Bitte Prospekte zu verlangen.
GEBR. ODERMATT, Besitzer.

Kandersteg

GRAND HOTEL VICTORIA.
120 Betten. Best gelegen in der Mitte des Tales, Schattenplätze. Billard, Café-Restaurant, Telefon. Post und Telegraph, Bäder, elektr. Licht, Garten, Park, Lawn-Tennis.
Besitzer: VICTOR EGGER.

Rothensbrunnen

BAD und KURHAUS.
Station der Rhät. Bahn. 614 m ü. M. Altberühmter Jodeisensäuerling. Bad- und Trinkkuren, Eisenschlambäder. Alljährlich glänzende Heilerfolge bei Erwachsenen und Kindern. Saison von Mitte Mai bis Ende September.